

RÉGIME ET IMPACTS FISCAUX, PARAFISCAUX ET DOUANIERS DE LA ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE DE MALUKU (MAZES)

Examen du régime et des impacts fiscaux, parafiscaux et douaniers de la MAZES par des experts juridiques et fiscaux nationaux et internationaux.

Kinshasa
10 novembre 2021

Hôtel Kin Plaza Arjaan by Rotana
1, avenue de l'Ouganda
B.P. 288 Kinshasa-Gombe, RDC



Objectif du séminaire

Afin d'accompagner les entreprises souhaitant tirer tous les bénéfices possibles de la Zone Economique Spéciale de Maluku, le cabinet Iplus Consulting organise, en partenariat avec la MAZES et des experts juridiques et fiscaux nationaux et internationaux, un séminaire portant sur le régime et les impacts fiscaux, parafiscaux et douaniers de ladite zone.

Le régime juridique et fiscal, parafiscal et douanier des ZES en RDC est une nouvelle matière. C'est ainsi que l'objectif principal de ce séminaire sera de répondre de manière détaillée, grâce à des illustrations et études de cas concrets, à la plupart des préoccupations des entreprises intéressées en faisant intervenir des professionnels du droit et des chiffres, ainsi que des représentants de la puissance publique.



Intervenants



Auguy Bolanda Menga
Chargé de mission de l'AZES.



Romain Battajon
Associé du cabinet DALDEWOLF.



Alexis Indenge
Président du Comité de Direction de la MAZES.



André Nyembwe Musungaie
Docteur en Sciences économiques.



Simon Kimbembe-Kiamvu
Directeur Associé du Cabinet M&M Partners Congo.



Mukota Muteba Mbayo
Expert-comptable & Conseil fiscal (Belgique-RDC) Cabinet MM Partners - Chargé de cours à l'EPFC/ULB.



Anne Nkene Biyo'o
Administrateur Général de l'Autorité administrative de la ZES de Nkok (Gabon).

Programme du séminaire

Kinshasa – 10 novembre 2021

08 : 15	Accueil des participants
09 : 00	Mot d'accueil des organisateurs
09 : 15	Présentation du cadre institutionnel applicable aux ZES en RDC. Auguy Bolanda Menga - Chargé de mission de l'AZES <ul style="list-style-type: none">Brève présentation des objectifs du gouvernement en recourant aux ZESPrésentation des missions de l'AZES en tant qu'organe attribué du gouvernement dans l'administration des ZES et ses relations avec les autres administrations publiquesPrésentation de la procédure mise en place pour la création des ZES en RDC
10 : 00	Présentation synthétique du cadre juridique applicable aux ZES en RDC. Romain Battajon – Associé du cabinet DALDEWOLF Maitre Battajon abordera les grandes lignes de la loi n° 14/022 du 07 juillet 2014 fixant le régime des zones économiques spéciales en République Démocratique du Congo et du décret n°18/060 du 29 décembre 2018 fixant les modalités et les procédures de participation des aménageurs et des entreprises dans les ZES en RDC.
10 : 45	Pause-café
11 : 15	Régime fiscal, parafiscal et douanier, et régime des changes applicable aux ZES en RDC : le cas de la MAZES. Simon Kimbembe Kiamvu - Directeur Associé du Cabinet M&M Partners Congo Cas pratique au regard des conventions eu vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune Mukota Muteba Mbayo - Expert-comptable & Conseil fiscal
13 : 00	Déjeuner
14 : 00	Présentation de la MAZES Alexis Indenge – Président du Comité de Direction de la MAZES
14 : 45	Etude comparative de régimes fiscaux des ZES et mise en évidence des facteurs explicatifs de l'attrait des investisseurs et de la productivité dans les ZES. André Nyembwe Musungaie - Docteur en Sciences économiques <ul style="list-style-type: none">Etude comparative entre les régimes fiscaux des ZES de plusieurs pays et celui de la RDC pour identifier le classement relatif de la RDC en termes d'avantages fiscauxAnalyse de la productivité relative des entreprises établies dans les ZES : le cas de la ChineMise en évidence des éléments non-fiscaux sans lesquels le régime fiscal avantageux de la MAZES risque de déboucher sur une productivité inférieure comparativement à une localisation hors ZES
15 : 30	Etude de cas pratique : la ZES de Nkok au Gabon Anne NKENE BIYO'O - Administrateur Général de l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok
16 : 30	Conclusions et fin du séminaire

Modalités pratiques

Ce séminaire sera dispensé sur base d'une inscription préalable et moyennant une participation aux frais de **250 \$** pour la journée entière, incluant un repas à l'heure du déjeuner. Le paiement de la participation aux frais peut se faire en cash ou par virement bancaire sur le compte bancaire suivant :

Iplus Consulting :
Equity Bank Congo SA
4b, Avenue des Aviateurs,
Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo
N° de compte: **00018000230001064120063**
Swift: PRCBCDKI

Inscrivez-vous au séminaire en envoyant un courriel à l'adresse Info@iplusconsulting.net en mentionnant les informations suivantes :

- Nom, prénom
- Nom de votre entreprise
- Fonction
- Numéro de téléphone

Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez contacter le : **0823762894**

Partenaires



www.iplusconsulting.net
E-mail : info@iplusconsulting.net
Téléphone : + 243 823762894 – +32 478 747360

